|  |  |
| --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |
|  |  | Genève, le 6 mars 2024 |
| **Réf.:** | **Circulaire TSB 182** | **Aux:**– Organisations régionales de télécommunication;– Administrations des États Membres de l'Union– Membres du Secteur de l'UIT-T;– Associés de l'UIT-T;– Établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-T |
| **Tél.:** | +41 22 730 5861 |
| **Télécopie:** | +41 22 730 5853 |
| **Courriel:** | charlyne.restivo@itu.int | **Copie:**– Aux Bureaux régionaux de l'UIT |
| **Objet:** | **Réseau de femmes dans le domaine de la normalisation (NoW à l'UIT-T) pour l'AMNT-24** |

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à contribuer activement à la promotion des objectifs liés à l'égalité hommes-femmes lors de la prochaine Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications de 2024 (AMNT-24), qui se tiendra du 15 au 24 octobre à New Delhi (Inde). En outre, par la présente, les organisations régionales de télécommunication (RTO) sont invitées à nommer, d'ici au 5 avril 2024, un(e) représentant(e) régional(e) pour le Réseau de femmes dans le secteur de la normalisation ([Réseau NoW à l'UIT-T](https://www.itu.int/en/ITU-T/NoW/Pages/default.aspx)) et à organiser des sessions de formation à l'intention des déléguées participant à l'AMNT-24. On trouvera davantage de renseignements à cet égard aux § 3 et 4 de la présente lettre.

Conformément à la Résolution 55 (Rév. Genève, 2022) de l'AMNT sur la promotion de l'égalité hommes-femmes dans les activités du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT (UIT-T), le [Réseau NoW à l'UIT-T](https://www.itu.int/en/ITU-T/NoW/Pages/default.aspx), anciennement connu sous le nom de Groupe d'experts sur la place des femmes dans le domaine de la normalisation (WISE), a pour mission de promouvoir la participation active et significative des femmes aux travaux de l'UIT-T, en intégrant le principe de l'égalité hommes-femmes dans les activités de normalisation, et d'encourager la parité hommes‑femmes aux postes de direction de l'UIT-T. Cet engagement est conforme aux objectifs de la [Résolution 70 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires](https://www.itu.int/en/action/gender-equality/Documents/S22-PP-Res70-E.pdf), à savoir la promotion de la participation égale des femmes et des hommes à l'élaboration des politiques et à la prise de décisions, et l'intégration du principe d'égalité hommes-femmes dans l'ensemble des travaux de l'Union, ainsi qu'à l'Objectif 5 de développement durable des Nations Unies, à savoir "Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les jeunes filles".

# 1 Objectifs pour l'AMNT-24

Suite à la [Lettre circulaire TSB 176](https://www.itu.int/md/T22-TSB-CIR-0176/fr), je vous encourage vivement à contribuer à assurer une représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein de vos délégations à l'AMNT-24 grâce à la participation active des femmes, y compris en tant que chefs de délégation, et à la nomination de candidates à des postes de direction à l'UIT-T. La campagne Réseaux de femmes pour l'AMNT-24 ([NOW4WTSA-24](https://www.itu.int/wtsa/2024/now/about/)), qui a débuté lors de la réunion du Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT) en janvier 2024, vise à atteindre un **taux minimal de participation des femmes de 35% à l'AMNT-24**, l'objectif étant de dépasser le précédent record de 32% établi à l'AMNT-20 (2022).

Les États Membres et les régions qui auront atteint ces objectifs bénéficieront d'une reconnaissance en bonne et due forme pendant l'Assemblée.

# 2 Résultats du GCNT

À sa réunion de janvier 2024, le GCNT a approuvé la mise à jour du [mandat](https://www.itu.int/en/ITU-T/NoW/Documents/Terms%20of%20Reference.pdf) du Réseau NoW à l'UIT‑T, notamment en ce qui concerne la nomination d'un(e) représentant(e) régional(e) de chacune des six régions de l'UIT pour contribuer à la réalisation des objectifs du Réseau au niveau régional, en particulier pour les activités menées en vue de l'AMNT-24. On trouvera dans l'Annexe 1 de la présente lettre des informations plus détaillées concernant le rôle et la durée du mandat des représentant(e)s à l'échelle régionale.

# 3 Représentant(e)s à l'échelle régionale du Réseau NoW à l'UIT-T pour l'AMNT-24

Les organisations régionales de télécommunication sont invitées à nommer un(e) représentant(e) régional(e) pour faciliter la réalisation des objectifs de parité hommes-femmes en vue de l'AMNT‑24 et pour accroître les retombées des initiatives du Réseau NoW à l'UIT-T dans leurs régions respectives d'ici à l'AMNT-24. Je vous invite à m'informer de la personne nommée au plus tard le **5 avril 2024**. Les représentant(e)s nommé(e)s à l'échelle régionale seront invité(e)s à une première réunion de l'équipe de direction avec la Présidente et le Vice-Président du Réseau NoW à l'UIT-T début avril, pour discuter des stratégies et des plans en vue de l'AMNT-24.

# 4 Formation régionale des déléguées à l'AMNT-24

Comme annoncé à la réunion du GCNT en janvier 2024, les organisations régionales de télécommunication sont invitées à organiser un programme de formations en présentiel à l'intention des déléguées nommées pour assister à l'AMNT-24.

Cette formation viendra compléter la série de formations pratiques sur la réduction de l'écart en matière de normalisation (des informations seront disponibles sur le [site web](https://www.itu.int/wtsa/2024/now/trainings/) en temps voulu) pour l'AMNT-24. Elle donnera aux déléguées l'occasion de nouer de précieux contacts professionnels, une connaissance approfondie du processus de l'AMNT et des compétences essentielles en matière de négociation. Cette formation donnera ainsi aux femmes la possibilité d'évoluer à des postes de direction à l'UIT-T et de valoriser leur participation à l'AMNT-24 et aux travaux de normalisation de l'UIT dans leur ensemble.

Il est proposé d'organiser la formation régionale parallèlement aux prochaines réunions préparatoires régionales (RPM) en vue de l'AMNT-24, et d'organiser une session par région entre mai et septembre 2024. Afin de faciliter la participation physique à la formation régionale, un maximum de quatre bourses partielles seront accordées par région de l'UIT.

# 5 Manifestation du Réseau NoW à l'UIT-T à l'AMNT-24

Enfin, le Réseau NoW à l'UIT-T organisera une manifestation spéciale le 17 octobre 2024 lors de l'AMNT-24. L'événement comprendra des conférences engageantes et stimulantes tenues par des modèles féminins dans les domaines des STEM, une cérémonie de reconnaissance honorant les contributions sur l'égalité des sexes, et donnera des occasions de nouer des contacts professionnels et d'aborder certains aspects du mentorat. J'exhorte tous les délégués à participer à cette manifestation et aux activités du Réseau NoW à l'UIT-T afin que nous célébrions ensemble la diversité et l'inclusivité au sein de la communauté de la normalisation. Les principales informations logistiques seront publiées sur la [page web de la manifestation](https://www.itu.int/wtsa/2024/now/) en temps utile.

En résumé, je saurais donc gré aux organisations régionales de télécommunication de bien vouloir:

• **nommer rapidement un(e) représentant(e) régional(e)** pour le Réseau NoW à l'UIT-T;

• **fournir** les **coordonnées** de leur représentant(e) régional(e) désigné(e) pour le Réseau NoW à l'UIT-T avant le **5 avril 2024**;

• **confirmer leur volonté** d'accueillir des **formations régionales** dans le cadre des RPM.

Pour toute demande de coordination, veuillez contacter Mme Charlyne Restivo, Coordonnatrice du Réseau NoW à l'UIT-T, à l'adresse charlyne.restivo@itu.int.

Je me réjouis de vous retrouver à New Delhi et de constater les progrès accomplis en vue d'une AMNT-24 plus égalitaire du point de vue de la parité hommes-femmes.

|  |  |
| --- | --- |
| Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.*(signé)*Seizo OnoeDirecteur du Bureau de la normalisationdes télécommunications |  |

Annexe 1

Feuille de route à l'intention des représentant(e)s à l'échelle régionale
du Réseau NoW à l'UIT-T pour l'AMNT-24

Approuvée à la réunion du GCNT (Genève, 22-26 janvier 2024)

# 1 Gouvernance du Réseau NoW à l'UIT-T

L'équipe de direction actuelle du Réseau NoW à l'UIT-T est composée de la Présidente, Mme Rim Belhassine-Cherif (Tunisie Télécom, Tunisie), et d'un Vice-Président, M. Hyoung Jun Kim (Institut de recherche en électronique et en télécommunications (ETRI), République de Corée).

À sa réunion tenue du 22 au 26 janvier 2024, le GCNT a décidé d'inclure six (6) représentant(e)s à l'échelle régionale dans cette structure de gouvernance, jusqu'à la première réunion du GCNT de la nouvelle période d'études (2025-2028) suivant l'AMNT-24. Chaque représentant(e) régional(e) désigné(e) aura pour rôle de faciliter la réalisation des objectifs de la campagne Réseaux de femmes pour l'AMNT-24 ([NOW4WTSA-24](https://www.itu.int/wtsa/2024/now/about/)) et d'aider à accroître la portée et les retombées du Réseau dans les régions dans le cadre des activités menées en vue de l'AMNT-24.

Les six (6) représentant(e)s à l'échelle régionale rendront compte à la Présidente et aux Vice‑Présidents du Réseau NoW à l'UIT-T dans le cadre de réunions mensuelles régulières organisées à l'approche de l'AMNT-24.

# 2 Sensibilisation des organisations régionales de télécommunication (RTO)

Il a été décidé que le Directeur du TSB publierait une Lettre circulaire à l'intention des chefs des organisations régionales de télécommunication pour les inviter à nommer un(e) représentant(e) régional(e) par région afin de promouvoir les objectifs de la campagne Réseaux de femmes pour l'AMNT-24 (NOW4WTSA-24) et de faciliter l'élargissement du Réseau en vue de l'AMNT-24.

# 3 Mandat des représentant(e)s à l'échelle régionale du Réseau NoW à l'UIT

Les représentant(e)s à l'échelle régionale seront nommé(e)s jusqu'à la première réunion du GCNT de la nouvelle période d'études (2025-2028) suivant l'AMNT-24, le GCNT pouvant proroger leur mandat pour une période ultérieure de quatre ans (période d'études de l'UIT-T). Leurs responsabilités consisteront notamment à promouvoir activement le Réseau au niveau régional et à fournir des perspectives régionales et un appui pour la mise en œuvre des activités régionales du Réseau NoW à l'UIT-T.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_